



Invitation

Réunion d'informations et de mobilisation en défense des écoles publiques et du collège publics de PAULHAGUET et des statuts

Lors du dernier CHSCT D, la FNEC FP FO a été amené à demander des explications à l'Inspectrice d'Académie sur le transferts des écoles maternelle et élémentaire publiques dans les locaux du collège public.

La réponse nous a quelque peu surpris car elle dépasse de beaucoup un problème bâtiminaire, mais peut mettre en danger l'existence même des écoles publiques sur le secteur, remettre en cause les statuts des personnels (enseignants du 1^{er} degré, enseignant du 2^o degré), AED et AESH,... supprimer des postes et des écoles dans ce secteur déjà très fragilisé par les fermetures d'entreprises.

De quoi s'agit-il ?

La COM/COM de Paulhaguet souhaite récupérer les locaux actuellement occupé par l'école maternelle. Un regroupement sur l'école élémentaire ne peut avoir lieu au motif que celle-ci se trouverait en zone inondable. La Mairie de Paulhaguet envisage donc de transférer les 2 écoles dans les locaux du collège dans des délais très restreints. (Maternelle en sept 2022 et élémentaire en sept 2023)

Dans sa quête de regroupement d'écoles et d'établissements, l'inspectrice d'académie saute sur l'occasion et voudrait instaurer **un Territoire Educatif Rural**.

De quoi s'agit-il? D'après l'IA, il s'agit d'un *label pédagogique*, « permettant la mise en place d'un Pôle Educatif plus dense », permettant « **la continuité pédagogique de la maternelle au collège** » et ce en raison de la baisse démographique importante de ce secteur.

Tout ceci est inacceptable : D'abord, personne, aucun enseignant, directeur, personnel du collège n'a été consulté. Tout se discute en catimini entre l'IA, son messi dominici local l'IEJ de la circonscription de BRIOUDE et les collectivités.

Ensuite, label pédagogique ou non, ce n'est pas cela qui va amener des élèves dans les écoles, il s'agit encore une fois de regrouper les écoles, donc de récupérer des moyens.

Ce projet qui dans un premier temps intégrerait aux activités pédagogiques les élèves de cycle 3 aurait de nombreux avantages pour l'administration en termes d'économie de fonctionnement. Les thèmes retenus pour le projet n'ont rien à voir avec les disciplines et la perméabilité forcée entre école et collège amènerait à remettre en cause les statuts et donc les droits des personnels.

Pour FO il y a danger. Ce projet n'est pas innovant. C'est une vieille lune, celle qui vise à créer des structures écoles/collège, à regrouper les postes, à remettre en cause les statuts des personnels qu'ils soient polyvalents comme les PE ou enseignants par matière comme les certifiés.

**Réunion d'informations et de mobilisation
Jeudi 2 décembre 17heures
Ecole Maternelle Publique de PAULHAGUET**